

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE ENSIO - TIRAGE DE FIBRE OPTIQUE – 52 AVENUE JEAN VILAR ARRETE N° 2024/096		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;
VU l'arrêté municipal n°2024/082 en date du 04 avril 2024 pour des travaux de tirage de la fibre optique avenue Jean Vilar à Ifs ;
VU la demande en date du 25 avril 2024 de la société ENSIO pour une prolongation de l'arrêté n°2024/082 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** Les travaux concernant le tirage de la fibre optique, avenue Jean Vilar, initialement prévus pour une durée de 15 jours à partir du 15 avril 2024, sont prolongés jusqu'au 21 mai 2024.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux avenue Jean Vilar, la circulation sera alternée par la mise en place d'un alternat manuel.
- Article 3 :** La société ENSIO est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société ENSIO devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
- La Police Municipale d'Ifs ;
- La société ENSIO ;
- Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
- KEOLIS ;
- Le SDIS.

Fait à Ifs, le 26 avril 2024



Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Maire-Adjoint

Thierry RENOUF.